

COMMUNE DE GRIES

56, rue Principale - 67240 GRIES

30 88 72 42 62

mairie@gries.fr

www.gries.eu

Accusé de réception en préfecture 067-216701698-20251016-25_01543-DE Date de télétransmission : 17/10/2025 Date de réception préfecture : 17/10/2025

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 16 octobre 2025 à 20h Salle du Conseil - « Maison Commune »

Conseillers élus: 23

Conseillers en fonction : 20 Conseillers présents : 15 Conseillers représentés : 3

Date de convocation: 09 octobre 2025

Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire

<u>Présents</u>: M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Patrick SIMON, Mme Véronique IFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Julien ANCKLY, Mme Agnès GUILLAUME, M. Maxime KERN, M. Pierre KOCH, Mme Sabine KROMMENACKER, Mme Joan MAAGER, Mme Emmanuelle PARISSE, M. Philippe SCHILLING

Absents excusés avec pouvoir: Mme Paola DI MICHELE, pouvoir à Mme Véronique IFFER

Mme Géraldine FURST, pouvoir à Mme Agnès GUILLAUME Mme Sabrina KIMMICH, pouvoir à Mme Fabienne ANTHONY

<u>Absent excusé sans pouvoir</u>: M. François LAEUFER <u>Absente sans pouvoir</u>: Mme Carole METZ

Objet: Concours communal des maisons fleuries 2025

Le 29 juillet dernier, les membres de la commission « Fleurissement », ont sélectionné les plus belles réalisations.

Les résultats du concours communal des maisons fleuries 2025 sont les suivants :

- 1ère catégorie Maison avec jardin visible de la rue : 17 lauréats
- 2ème catégorie Maison seule : 1 lauréat
- 3ème catégorie restaurants, commerces : 1 lauréat
- 4ème catégorie balcons : pas de lauréat
- 5ème catégorie aménagements paysagers : 9 lauréats

Au total, 28 lauréats ont été désignés sur un total de 102 maisons sélectionnées. Les lauréats sont récompensés par des bons d'achat en fonction de la note attribuée, selon la grille ci-après :

Notes	Prix 2019	Prix 2020	Prix 2021	Prix 2022	Prix 2023	Prix 2024	Prix 2025
19,5 - 18	100	100	100	100	100	100	100
17,5 - 16	70	70	70	70	70	70	70
15,5 - 14	55	55	55	55	55	55	55
13,5 - 13	40	40	40	40	40	40	40
12,5 - 10	30	30	30	30	30	30	30
*							
Total des prix attribués	1890	2 620	2 080	1 825	1 660	1 770	1 500

Accusé de réception en préfecture 067-216701698-20251016-25_01543-DE Date de télétransmission : 17/10/2025 Date de réception préfecture : 17/10/2025

Entendues les explications de M. le 1er Adjoint au Maire Jacky NOLETTA,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE

- D'APPROUVER la sélection des 28 lauréats,
- **D'ATTRIBUER** une prime d'un montant total de 1 500 € sous forme de bons d'achat valables jusqu'au 31 octobre 2026 chez les fleuristes des alentours.

Les crédits seront inscrits au budget primitif 2026.

Délibération rendue exécutoire

Transmise à la Sous-Préfecture le 17 octobre 2025 Publiée ou notifiée le 17 octobre 2025

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire, Eric HOFFSTETTER Le secrétaire, Richard VOLTZENLOGEL